

Décision du Maire
de Montaigu-Vendée
N° DECREE_2025_048

Avenant n°1 au lot n°3 « Ouvrages d'Art » du marché de travaux d'aménagement du Parc du Val d'Asson (partie 2) à Montaigu

Le Maire de la ville de Montaigu-Vendée,

*Vu le Code de la commande publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal n° DEL 2020.05.26-24 en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire de Montaigu-Vendée,
Vu la décision du Maire de Montaigu-Vendée n°DECREE_2023_144 en date du 21 juillet 2023 relative aux travaux d'aménagement du Parc du Val d'Asson – Partie 2 à Montaigu,
Considérant la nécessité de formaliser par un avenant, la suppression de prestations,*

DECIDE

ARTICLE 1

L'avenant n°1 au lot n°03 « Ouvrages d'art » du marché n° MV-2023-09 est passé avec l'entreprise BOIS LOISIRS CREATIONS (44850 SAINT-MARS-DU-DESERT), sur le fondement des dispositions de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique.

ARTICLE 2

L'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché est la suivante :

- Montant : - 35 970,00 € HT
- En % : - 14,44%

ramenant ainsi, le montant du marché à :

- Montant : 213 126,00 € HT

ARTICLE 3

L'avenant et toutes les pièces s'y rapportant seront signés par Monsieur le Maire.

ARTICLE 4

Les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget suivant :

- Montaigu-Vendée – Budget général - 16300

ARTICLE 5

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaigu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

Fait à Montaigu-Vendée

Le Maire,
Florent LIMOUZIN

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou de sa notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Signé électroniquement par : Florent
Limouzin
Date de signature : 17/03/2025
Qualité : Maire de Montaigu-Vendée

